

**Programmes
Bourses aux athlètes**

Programme / Bourse	Format de la demande / Type de bourse	Date limite	Niveau / Catégorie d'athlète	Critères
Fonds des athlètes amateurs – Équipe Groupe Investors en collaboration avec Athletes CAN Tél. : 1-888-832-4222 www.athletescan.com/f/bourses/index.htm	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Formulaire ▶ Lettre expliquant la participation à différentes activités au sein de la collectivité. ▶ Lettre décrivant les buts personnels après votre carrière d'athlète, conception du sport, projets d'avenir, l'utilisation de la bourse et différence qu'elle fera. ▶ Lettre de recommandation d'un organisme pour lequel tu t'impliques. 	Date limite 31 janvier 2008 . 20 bourses de 5 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Faire partie de l'équipe canadienne qui participe aux Jeux Olympiques, paralympiques, panaméricains ou du Commonwealth ou de l'équipe nationale. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ S'engager à s'entraîner au Canada et à représenter notre pays pendant l'année qui vient. ▶ Revenu annuel brut de toutes provenances inférieur à 50 000 \$.
FAES (Fondation pour les athlètes et l'entraînement sportif) Tél. : (647) 444-FAST, poste 3278 info@fastcanada.org http://www.fastcanada.org/French%20index.htm	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Jeux du Canada - Aide financière à la prochaine génération d'athlètes de l'équipe nationale canadienne. 	75 bourses de 2 000 \$ DÉCEMBRE : DATE LIMITE DES DEMANDES 31 MARS : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Doit participer à un sport qui sera au programme des Jeux du Canada 2005 ou des Jeux de 2007. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les athlètes ne sont pas obligés de participer aux Jeux, mais doivent être engagés dans un des sports au programme des Jeux du Canada.
Bourse aux ambassadeurs M. François Salvail Tél. : (819) 821-1941 francois.salvail@ville.sherbrooke.qc.ca	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Formulaire 	Du 20 mars au 27 avril	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Élite ▶ Relève 	Pour athlètes sherbrookoïses : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Être athlète « breveté », conformément aux politiques de Sport Canada. ▶ Faire partie de l'équipe du Québec ou être classé « espoir » par sa fédération sportive. ▶ Faire partie d'une ligue prioritaire de développement et avoir accompli une performance exceptionnelle dans sa discipline sportive. ▶ Être résident ou résident permanent de la ville de Sherbrooke. Pour les

**Programmes
Bourses aux athlètes**

				étudiantes et étudiants, avoir sa résidence permanente à Sherbrooke depuis au moins trois ans.
<p>Fonds de bourses d'études du flambeau olympique de Péro Canada en restructuration : la bourse s'appellera désormais</p> <p><u>FACE : Fuelling Athlete and Coaching Excellence</u> M^{me} Lucie Leclerc Tél. : (613) 244-2020, poste 222 leclerc@ottawa.olympic.ca http://www.olympic.ca/FR</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Formulaire ▶ Deux lettres de recommandation <p>Type de bourses :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Frais de scolarité à l'intention des athlètes étudiants. ▶ Aide additionnelle au titre du perfectionnement athlétique (Peut atteindre 1 000 \$ par année. Les récipiendaires qui fréquentent des établissements d'enseignements où il n'y a pas de frais de scolarité, tels que des écoles secondaires publiques peuvent recevoir jusqu'à 1 500 \$ par année. Avec la restructuration, le programme se chargera d'élire 50 paires (athlètes et entraîneurs) 	<p>Mai</p> <p>8 000 \$ pour chaque paire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Membre d'une équipe nationale canadienne participant aux épreuves des Jeux panaméricains, des Jeux paralympiques ou des Jeux Olympiques d'hiver ou d'été. ▶ Paire sur le point d'être brevetée ou un des deux membres sur le point d'être breveté. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ne doit pas recevoir une aide au titre des frais de scolarité dans le cadre du PAA. ▶ Doit fréquenter une école secondaire, une université, un collège ou un établissement d'enseignement canadien reconnu. ▶ Ce sont les organisations nationales du sport qui parcourent le Canada afin de déterminer quelles sont les paires les plus légitimes de recevoir cette bourse de fonds.
<p>Programme Équipe Québec www.equipequebec.qc.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Formulaire 	<p>30 mai pour les candidatures</p> <p>30 novembre pour attribution des bourses</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Excellence 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Athlètes effectuant des compétitions sur scène internationale et athlète sociable du fait d'être en interaction permanente avec son entraîneur.
<p>Tournoi de golf Annie Perrault M^{me} Andrée Bergeron Conseillère Sport Conseil Sport Loisir de l'Estrie Tél. : (819) 864-0864 abergeron.csle@abacom.com</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Formulaire ▶ Les athlètes ciblés se retrouvent sur la liste des « athlètes identifiés » transmise au Gouvernement du Québec par les fédérations sportives. 	<p>Fin Juillet</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Athlètes de niveaux « Élite », « Relève » et « Espoir », natifs de l'Estrie ou qui y demeurent depuis plusieurs années. 	<p>Critères de sélection :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ La performance classement, nombre et niveau de compétition, résultats et progression. ▶ L'assiduité, la persévérance, difficulté à atteindre l'excellence, nombre d'années

Programmes
Bourses aux athlètes

				de pratique, exigences de l'entraînement, objectifs poursuivis. <ul style="list-style-type: none"> ▶ Le financement requis, revenus générés, dépenses encourus pour le niveau de compétition.
Club médaille d'or Tél. : (514) 722-2551, poste 406 www.clubmedailedor.mks.net	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Portfolio 	Bourses octroyées de septembre à mai .	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Excellence ▶ Élite 	Pour athlètes québécois : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Sélection basée sur les performances nationales et/ou internationales. ▶ Consultation des fédérations provinciales.
Fondation Marie-Hélène Prémont Tél. : (418) 688-9172 Fax : (418) 688-7125 info@fondationmhp.com http://www.fondationmhp.com/accueil.html	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Tous les athlètes qui remplissent les critères de sélection peuvent à la fois faire une demande de bourse et une demande afin de devenir un espoir de la fondation. Par contre, la même personne ne peut être sélectionnée pour ces deux options à la fois. 	Candidature avant le 1^{er} octobre et bourses octroyées jusqu'au 15 janvier 2008	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Résider au Québec ▶ Être âgé de 15 à 35 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Soumettre les performances académiques de l'athlète. ▶ Démontrer une implication sociale réelle. ▶ L'athlète s'engage à ne consommer aucune substance interdite et/ou bannie par les fédérations sportives. ▶ Être non fumeur. ▶ Être aux études à temps plein au niveau primaire ou secondaire ou détenir un diplôme d'études collégiales, professionnelles ou universitaire, ou être en voie d'obtenir un des ces derniers diplômes.
Fondation de l'athlète d'excellence du Québec (Fonds du sport universitaire) M. Pierre Dubé Tél. : (514) 252-3171 http://athlete.infinet/index.html faeq@videotron.ca	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Formulaire (Distribué uniquement par les fédérations provinciales) ▶ Portfolio de l'athlète ▶ Universités 	Dépôt vers la mi-octobre à la fédération. Révision au début avril .	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Excellence ▶ Élite ▶ Relève 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Selon recommandation de la fédération provinciale. ▶ Nouvelles inscriptions acceptées en tout temps.

Programmes
Bourses aux athlètes

<p>Fondation de la Palestre Nationale M. Denis Trudeau Tél. : (450) 661-0625 fond.palestre.nationale@sympatico.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Formulaire (Distribué uniquement par les fédérations provinciales) ▶ Portfolio de l'athlète 	<p>Dépôt vers la mi-octobre à la fédération.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Espoir 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Doit être un athlète recommandé par sa fédération provinciale et avoir des besoins financiers réels.
<p>Fondation Athletas M. François Lemieux Tél. : (819) 821-8000, poste 2542 fondation.athletas@USherbrooke.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Formulaire (à voir avec l'entraîneur, c'est à lui seul de faire la demande de bourse). 	<p>30 Octobre pour les bourses de recrutement 28 Février 2008 pour les bourses d'Excellence</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Recrutement ▶ Excellence ▶ Club sportif ▶ Universiades ou Championnat du monde universitaire ▶ Bourse Chantal Navert 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Étudiante, étudiant athlète du Vert et Or. ▶ Les critères diffèrent selon la bourse. ▶ Aucune bourse ne peut dépasser les droits de scolarité de l'Université pour l'année universitaire courante. ▶ Chaque année, le conseil d'administration de la Fondation Athlétas inc. décide du montant global qui sera remis en bourses de recrutement ainsi que la répartition des enveloppes budgétaires de chaque entraîneur. Chaque entraîneur sera avisé en septembre du montant qui lui est octroyé pour l'année suivante. ▶ Les formulaires de demande de bourse dûment remplis, dactylographiés et accompagnés d'une copie du plus récent relevé de notes, doivent être déposés au secrétariat du Service du sport et de l'activité physique de l'Université de Sherbrooke, à l'attention de la Fondation Athlétas inc.
<p>See You In Canadian Athletes Fund (See You In Torino) Jane Roos</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Formulaire ▶ Deux lettres de référence ▶ Photo couleur 	<p>12 novembre Printemps 2008</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Membre actif d'une équipe nationale et qui s'entraîne dans le but de représenter le Canada lors des compétitions 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le classement de l'athlète sur la scène canadienne et mondiale. ▶ Le rapport revenus/dépenses

**Programmes
Bourses aux athlètes**

<p>Tél. : (416) 487-4442 / 1-866-YES-2006 Fax : (416) 966-3321 athletes@seeyouintorino.com http://www.seeyouintorino.com/</p>			internationales.	de l'athlète.
<p>Fondation Bruny Surin Tél. : (514) 739-3371, poste 2630 Fax : (450) 979-7036 fbs@sympatico.ca www.fondationbrunysurin.ca/francais/bourses/default.asp</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Plus récent relevé de note de l'année en cours, avec le sceau de l'établissement scolaire. ▶ Preuve d'application à une institution collégiale ou à un programme postsecondaire. ▶ Lettre expliquant tes intérêts et besoins (150 mots). Trois lettres de recommandation (enseignant, employeur, etc.) 	<p>1^{er} décembre 20 bourses de 750 \$.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Athlètes suivant des études à temps plein ou un régime sports- études 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Être âgée de 14 à 25 ans. ▶ Être étudiant(e) à temps plein durant l'année présente et compter poursuivre des études postsecondaires ou universitaires.
<p>Fondation Sport-Études Tél. : (514) 271-4496 Fax : (514) 271-0640 fse@ecolesport-etudes.qc.ca www.ecolesport-etudes.qc.ca</p>	<p>Différents partenaires et programmes de bourses :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Bourse Olympique Radio-Canada ▶ Bourses nationales d'excellence RDS ▶ Mention de distinction du Club de la Médaille d'Or ▶ Bourses du Secrétariat au Loisir et au Sport ▶ Bourse RDS pour le maintien aux études ▶ Soutien financier aux études 	<p>Dates diverses (voir site Internet)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Athlètes sports-études 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Être inscrit(e) dans un établissement du réseau de l'École Sport-Études ▶ Critères variés (voir site Internet www.ecolesportetudesqc.ca/c/DroitBourses1.htm#) ▶ Fondation
<p>Fonds d'excellence olympique canadien M^{me} Lucie Leclerc (613) 244-2020, poste 222 lleclerc@ottawa.olympic.ca http://www.olympic.ca/FR/funding/excellence.shtml</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Formulaire (Envoyé par le COC aux athlètes admissibles seulement) 	<p>Période d'un an</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Membre équipe Nationale Olympique 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les athlètes qui s'entraînent en vue des prochains Jeux Olympiques et se classent parmi les 5 premiers au monde.

Programmes Bourses aux athlètes

<p>Bourse d'études commémorative Stacey Levitt en collaboration avec l'Association canadienne pour l'avancement des femmes du sport et de l'activité physique (CAAFS) Tél. : (613) 562-5667 Fax : (613) 562-5668 caaws@caaws.ca www.caaws.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Portfolio ▶ Lettre expliquant comment la bourse sera utilisée pour l'avancement des femmes dans le sport. 	<p>Sélection de l'athlète une fois par année. 5 bourses annuelles Date limite : 31 mai</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Niveau régional, national et international 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Athlètes féminines aux études ayant un intérêt significatif pour le sport et démontrant de la motivation, de la volonté ainsi qu'un enthousiasme marqué dans leur style de vie.
<p>Bourse d'études Carol Anne Letheren pour le leadership et le sport M^{me} Lucie Leclerc Tél. : (613) 244-2020, poste 222 lleclerc@ottawa.olympic.ca http://www.olympic.ca/FR/funding/letheren_award.shtml</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Bourse nationale d'études universitaires qui est octroyée pendant trois ans à raison de 1 500 \$ par année. 	<p>Une bourse par année</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Athlète féminine 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Une finissante exceptionnelle du secondaire ou du Cégep.
<p>Fondation Nordiques Tél. : (418) 529-8441 Fax : (418) 529-1052 info@fondationnordiques.com www.fondationnordiques.com</p>	<p>Formulaire plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Preuve de résidence ▶ Preuve du statut d'étudiant ▶ Bulletin scolaire ▶ Curriculum sportif ▶ Curriculum général démontrant ses autres implications, réalisations, marques d'appréciation obtenues ▶ Lettres de référence ▶ Revue de presse (s'il y a lieu) 	<p>Accordées pour une période d'un an</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Excellence ▶ Élite ▶ Relève ▶ Espoir 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Être un étudiant. ▶ Être engagé dans un programme sportif de haut niveau. ▶ Être un résident temporaire permanent de la région de Québec ou de Chaudière-Appalaches. ▶ Autres considérations : Besoins financiers du candidat; implications et comportement.
<p>l'ACE : Association Canadienne des Entraîneures 141, Laurier Avenue West, suite 300 M^{me} Claudia Gagnon, coordinatrice du programme Tél. : (613) 235-5000, poste 9-2363</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Bourses offrant la possibilité de parfaire leur formation. ▶ Frais de voyage, défrayer des activités éducatives. ▶ Programme du rêve à la réalité de GM CAN et ACE. ▶ En partenariat avec GM, subventions proposées aux 	<p>Période annuelle 28 février 2008 100 subventions de 2 000 \$ par an Dix subventions de 10 000 \$</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Doit détenir une certification de Niveau 3 du Programme national de certification des entraîneurs et être une candidate approuvée aux Niveaux 4 et 5. ▶ Entraîneures d'athlètes féminines. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Être citoyenne canadienne ou immigrante reçue et entraîner actuellement des athlètes canadiens ou canadiennes. ▶ Avoir été admise au sein du programme de diplôme, à plein temps ou à temps partiel, de l'un des sept

**Programmes
Bourses aux athlètes**

cgagnon@coach.ca www.coach.ca/durevealarealite	clubs pour l'entraînement. ▶ Toujours avec GM, subventions proposées aux entraîneur(e)s de haute performance.		▶ Entraîneurs et entraîneuses communautaires pour leur formation et développement. ▶ Renforcement relation entre athlète figurant parmi les dix meilleurs au monde et entraîneur(e) personnel(le).	instituts nationaux de formation des entraîneurs au Canada.
Evolubourse- Fonds Evolution Tél. : (415) 878-1118, poste 230 www.LesFondsEvolution.com	Portfolio Soutien et aide financière aux athlètes	Juillet 15 bourses de 1 000 \$	▶ Local ▶ Régional ▶ National	▶ Être originaire du Québec ou résidant depuis au moins deux ans. ▶ Avoir participé à un Championnat canadien junior ou senior. ▶ Exercer un sport olympique ou paralympique officiel.
Bourses d'excellence sportive Fondation de l'athlète d'excellence du Québec Tél. : (514) 252-3171 http://athlete.infinet.net	Permettre le recrutement des meilleurs étudiants-athlètes admissibles à l'université et ainsi favoriser le développement du sport universitaire québécois.	12 bourses de 1 500 \$ 6 bourses de 2 000 \$ EN TOUT TEMPS	▶ Local	▶ Être inscrit officiellement comme étudiant à temps plein dans une université québécoise membre du réseau du sport universitaire québécois et/ou canadien.
Bourses de poursuites de l'excellence académique Fondation de l'athlète d'excellence du Québec Tél. : (514) 252-3171 http://athlete.infinet.net	Encourager l'étudiant-athlète qui a réussi des performances académiques et sportives remarquables.	4 bourses de 1 500 \$ 2 bourses de 2 000 \$	▶ Local	▶ Étudiants évoluant pour un club universitaire dont l'activité fait partie du réseau du sport universitaire québécois et/ou canadien.
Crédits d'impôts du gouvernement du Québec www.finances.gouv.qc.ca/francais/budget/2000-2001/pdf/reus_suppl-1.pdf	Obtenir de la fédération provinciale aux athlètes éligibles une lettre d'attestation à inclure dans le rapport d'impôt.	Mars 2008 Crédits d'impôts	▶ Local ▶ Régional ▶ National	▶ Athlète d'excellence, élite sports individuels et collectifs.
Fondations des gouverneurs – bourses aux athlètes Tél. : (418) 656-1957 fondgouv@clic.net www.clic.net/~fondgouv/	Portfolio Aide financière aux athlètes de club	Avril et octobre Entre 500 \$ et 2 000 \$ ou plus dans des cas particuliers	▶ Athlètes de club affilié à l'Association régionale ou la Fédération de régie. ▶ Local	▶ Être membre en règle d'un club sportif affilié à l'Association régionale ou la Fédération de régie. ▶ Avoir participé obligatoirement à un réseau de compétitions

**Programmes
Bourses aux athlètes**

				<p>de niveau provincial et national dans les douze derniers mois précédant la date de sa demande.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Ne pas être subventionné par Sport Canada, c'est-à-dire être « breveté ». ▶ Être un athlète de catégorie junior ou senior ayant réalisé ses prestations dans lesdites catégories officiellement reconnues au niveau national.
<p>Fondation de l'athlète d'excellence du Québec Tél. : (514) 252-3171 http://athlete.infinet.net</p>	<p>Offrir une aide financière aux athlètes sous forme de bourses (études, recrutement, perfectionnement ou excellence)</p>	<p>Septembre</p> <p>3 000 \$ de bourses de recrutement par année.</p> <p>64 bourses d'excellence et universitaires totalisant 123 750 \$.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Local ▶ Régional ▶ National 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Athlètes d'excellence, élite et relève.
<p>Fondation Maurice Richard M. Robert Dubreuil Tél. : (418) 651-1973</p>	<p>Basés sur l'aménagement des équipements de l'aréna Maurice Richard et, exceptionnellement, la fondation supporte des athlètes qui pratiquent des sports sur glace.</p>	<p>Tout temps</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Local 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Aréna Maurice Richard. ▶ Athlètes qui pratiquent des sports sur glace.
<p>Bourses de recrutement Fondation de l'athlète d'excellence du Québec Tél. : (514) 252-3171 http://athlete.infinet.net</p>	<p>Permettre le recrutement des meilleurs étudiants-athlètes admissibles à l'université et ainsi favoriser le développement du sport universitaire québécois.</p>	<p>En juillet- août</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Local 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Être inscrit officiellement comme étudiant à temps plein, minimum de 12 crédits par session, dans une université membre du réseau du sport universitaire québécois selon les règles du sport universitaire québécois et/ou canadien.
<p>Fonds des athlètes de l'association olympique canadienne Fonds des athlètes de l'Association olympique canadienne</p>	<p>Soumis par l'association canadienne membre de l'AOC (sports olympiques et panaméricains).</p>	<p>Avril</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Local ▶ Régional ▶ National 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Classement mondial dans les 8 premiers et première moitié. ▶ Avoir les résultats de compétition dans la dernière période de 12 mois prenant fin

**Programmes
Bourses aux athlètes**

<p>Tél. : (613) 244-2020 / (514) 861-3371 www.coa.ca</p>				<p>le 31 octobre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Athlètes d'excellence, brevetés et équipe nationale.
<p>Bourses d'étude du Journal de Montréal 4545, rue Frontenac Montréal QC H2H 2R7</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Encourager l'excellence des jeunes pour s'améliorer dans une discipline sportive étudiante. ▶ Faire parvenir une brève biographie et un court texte expliquant pourquoi la candidature devrait être retenue. ▶ Joindre en tête de l'établissement d'enseignement une attestation des performances sportives et scolaires signée par le directeur de l'école ou votre entraîneur. 	<p>31 mars 2008</p> <p>Chèque cadeau pour équipement sportif et une bourse d'études de 10 000 \$</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Tous les jeunes athlètes âgés entre 17 et 24 ans dans le Québec. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Etre inscrit dans un établissement d'enseignement reconnu au Québec.
<p>Equipe Visa www.equipevisa.ca/olympique/teamvisa/howtonom</p>	<p>Appui financier et un programme de mentorat pour aider les athlètes à relever les défis auxquels ils seront confrontés dans la préparation des compétitions des Jeux Olympiques.</p>	<p>30 septembre</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ National 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Tenter activement la qualification pour l'équipe olympique ou paralympique du Canada pour les Jeux Olympiques de 2008 à Beijing. ▶ Athlètes classés ou qui ont le potentiel d'être classés parmi les trente premiers au monde dans leur sport, qui sont membres d'une équipe classée parmi les dix premières au monde. ▶ Le travail de bénévolat accompli au sein de sa collectivité ou de sa discipline sportive fait de l'athlète un modèle. ▶ Membre en règle de sa fédération canadienne de sport. ▶ Sociable et extravertie.

Programmes
Bourses aux athlètes

<p>Canadian Athletes Now : bourses du fonds www.canadiansathletesnow.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Formulaires à se procurer sur le site Internet ▶ Perfection de la préparation des Jeux Olympiques 	<p>19 janvier 2008</p> <p>6 000 \$</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Equipe nationale 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Athlète étant membre actif d'une équipe nationale et qui s'entraîne afin de représenter le Canada lors des Jeux Olympiques et paralympiques de Beijing en 2008. ▶ Demandes soumises à titre individuel.
<p>Bourse AthletesCAN Tél. : 1-888-832-4222 www.athletescan.com</p>	<p>Formulaire de demande de bourse faisant état de leurs activités pendant l'année civile 2007 et faire parvenir l'original par courrier à Athlètes CAN avant le 31 janvier 2008.</p>	<p>15 septembre</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ces bourses peuvent être données au maximum deux fois à un même athlète pendant sa carrière sportive. ▶ Tout athlète senior qui est un membre actif d'une équipe nationale. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Performance athlétique (40 %) ▶ Besoins financiers (40 %) ▶ Participation dans la collectivité (20 %)
<p>Le Fonds de dotation olympique pour les entraîneurs Par le Comité Olympique Canadien (COC) l'ACE : Association Canadienne des Entraîneurs</p> <p>4141 Pierre de-Coubertin Montréal (Québec) Canada H3A 1W6 Tel: (514) 861-3371</p> <p>www.olympic.ca</p>	<p>Un programme conjoint du Comité olympique canadien et du gouvernement du Canada visant à appuyer les entraîneurs et entraîneurs professionnels, à augmenter l'utilisation des installations olympiques de Calgary et à favoriser le développement optimal des athlètes de haute performance.</p>	<p>Les FNS doivent présenter un rapport deux fois par an. La deuxième tranche de la subvention sera remise à la FNS après réception du rapport semi-annuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les demandes de subvention du Fonds de dotation olympique pour les entraîneurs doivent être approuvées et présentées au Comité olympique canadien par une fédération nationale de sport sur les formules à cette fin distribuées par le COC. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Il doit s'agir de postes d'entraîneur ou d'entraîneuse au sein d'un sport figurant au programme des Jeux Olympiques d'hiver. ▶ La majeure partie de l'entraînement effectué à domicile doit se faire aux installations olympiques de 1988, dans la région de Calgary (le travail du titulaire doit se faire principalement à Calgary). ▶ Les entraîneurs et entraîneuses dont le poste est subventionné par l'entremise du Fonds doivent posséder au moins une certification complète de Niveau 3 du PNCE, ou l'équivalent, et avoir entrepris le programme de Niveau 4 du PNCE, selon les normes fixées par l'Association canadienne des entraîneurs. ▶ Les athlètes qui profitent des services d'une entraîneuse ou

**Programmes
Bourses aux athlètes**

				<p>d'un entraîneur subventionné par l'entremise du Fonds doivent faire partie du programme de haute performance et du plan pluriannuel de la FNS concernée et identifiés comme tels.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Au moins 50 % des athlètes qui profitent des services d'une entraîneuse ou d'un entraîneur subventionné doivent relever d'un organisme de compétence "nationale". ▶ Les postes d'entraîneuses et d'entraîneurs subventionnés doivent faire partie du programme de haute performance des FNS. ▶ L'aide financière sera sujette à une évaluation annuelle.
<p>TERRY FOX, PRIX HUMANITAIRE Prix du gouvernement Simon Fraser University 8888, University Drive Burnaby BC V5A 1S6 Tél. : (604) 291-3057 Fax : (604) 291-3311 terryfox@sfu.ca www.terryfox.org</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Formulaire ▶ Bourse d'études établie grâce à un fonds de dotation du gouvernement du Canada à la mémoire de Terry Fox. Le programme offre des bourses visant à encourager les Canadiens à poursuivre des études supérieures, tout en aspirant aux grands idéaux incarnés par le jeune athlète 	<p>23 JANVIER 2008</p> <p>7 000 \$ par année</p> <p>Durée maximum de 4 ans</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Local ▶ Régional ▶ National 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'esprit de civisme et de compassion que le candidat aura manifesté dans ses actions. ▶ Seront également considérés le courage manifesté devant des épreuves, la nature et l'étendue de l'implication communautaire, ainsi que le niveau d'excellence atteint dans ses études, le sport amateur et le conditionnement physique.